

INFO CGT CE

Mai 2018.



Transformation de la Retraite complémentaire

Face à ce projet d'envergure et des profonds changements qui s'annoncent dans le prochain plan d'entreprise, les élus font collectivement remarquer à la Direction que les documents remis en séance sont incomplets. Des groupes d'échanges techniques ont été mis en place afin de pouvoir balayer au préalable ces sujets, à condition que ces échanges ne se substituent pas aux débats en CE. Or nous constatons, au vu du peu d'information remis en séance, que ce n'est pas le cas.

Le plan d'entreprise 'Demain 2020' a de grandes ambitions de changements, par la transformation de tous les secteurs qui constituent notre groupe et par un investissement important dans le monde du Digital. La transformation de la retraite complémentaire fait partie de ces modifications d'ampleur, en lien avec les décisions des Fédérations Agirc Arrco.

Nous avons déjà tous pu voir sur le terrain la séparation effective des activités retraite et assurance de personne. Mais quel sont les buts de cette séparation ? Changement de Convention collective ? Transfert des activités vers l'Acoss ou la CNAV ?

Le plan d'économies imposées par les Accords Nationaux Interprofessionnels (79 millions

d'euros pour 2015-2018, puis la même somme à nouveau pour 2018-2020), pour lequel la Direction est déjà bien en avance grâce à la baisse de la masse salariale, est un de ces objectifs.

Les ambitions du groupe tiennent en deux axes : améliorer le taux de recouvrement et développer les appels sortants pour améliorer la qualité client : les CRC retraite sont actuellement formés sur ce sujet. Notons que l'accompagnement et la formation vers ces salariés, dont le cœur de métier était de réceptionner des appels, n'ont pas été satisfaisants jusqu'à présent.

Dans un deuxième temps, le Groupe souhaite développer le conseil aux particuliers, et renforcer 'l'engagement sociétal'.

La Direction compte sur la polyvalence et l'adaptabilité dont font preuve les collaborateurs... pour réaliser des gains de productivité de 10% pour la liquidation, 15% pour la gestion entreprise, 25 Millions d'euros de coûts informatiques, de 10% par ETP pour les dépenses immobilières.

Encore une fois, les élus CGT déplorent le manque d'informations concrètes sur l'accompagnement et les impacts techniques qui toucheront le travail quotidien des salariés...

CGT AG2R REUNICA – COMITE D'ENTREPRISE - Mai 2018

CGT.ag2r.reunica@gmail.com / www.cgt-ag2r.fr



Fusion des Régimes AGIRC ARRCO

La fusion des régimes sera effective au 01.01.2019. Les principaux enjeux sont la Pérennisation d'une gestion paritaire, Système de retraite universel et le Système par points.

L'objectif vise à garantir le meilleur rapport qualité / coût aux entreprises, actifs et retraités. La stratégie pour y parvenir sera partagée entre les fédérations et les groupes de protection sociale pour atteindre une meilleure qua-

lité de service au meilleur prix tout en observant une trajectoire d'économies de 300 millions d'euros pour l'ensemble des GPS.

L'accompagnement au changement s'effectue au moyen de présentations, FAQ communautaire et formations. Bien que le système de e-learning soit le système de formation plébiscité de demain, nous déplorons cette individualisation des forma-

tions, ou le salarié se retrouve seul face à l'écran.

A l'issue de ces formations, des éphémérides seront distribués à tous les gestionnaires, rappelant les cas pratiques organisés autour de 8 thématiques (questions générales, conditions d'adhésion, assiettes, cotisation, coefficient de solidarité, coefficient majorant, liquidation et majorations familiales et réversions).

Projet Vidéocodage OFFEC

« Au vu des documents et débats lors de l'information du comité d'entreprise du mois d'avril les élus du CE estiment nécessaire de recueillir l'avis du CHSCT national avant de se prononcer. Les élus du CE demandent donc le report de cette consultation. Par ailleurs les problèmes rencontrés dans la direction logistique nous confortent dans notre position. »

Les élus s'étaient prononcés en faveur d'un

projet ambitieux, un nouveau métier qui avait motivé nombre de salariés à postuler. Or les élus CGT constatent qu'en quelques mois, le projet a été dénaturé, en proposant aujourd'hui d'ouvrir ces postes en externe ... avec des promesses de ré internalisation d'ici plusieurs mois ? Années ? et comment la Direction va pouvoir s'engager à réinternaliser des activités tout en déployant de nouveaux projets digitaux et de self-care qui freinent aujourd'hui les embauches...

CGT AG2R REUNICA – COMITE D'ENTREPRISE - Mai 2018

CGT.ag2r.reunica@gmail.com / www.cgt-ag2r.fr





L'information faite par Thierry CHERRIER et Alexandra LANGE est un point d'étape à mai 2018. A ce jour, les informations arrivent au compte-goutte, bien que des points d'étapes réguliers soient fait en CE.

Les managers seront accompagnés par la DRH avec de la formation et du pilotage.

Concernant la démarche commerciale l'accent est mis sur « la valeur client » et « le rebond commercial » qui sont deux points essentiels dans cette transformation de la distribution.

Il n'y aura pas de modification pour les secteurs géographiques des chargés d'affaires.

Cependant 3 questions se posent :

1/ les rémunérations des chargés d'affaires ne sont pas basées sur les mêmes critères selon les marchés

2/ sur les outils communs

3/ les tâches des Assistantes commerciales, Assistantes Technico Commerciale et Technico Commerciale (un chantier est en cours afin de revoir les fiches de poste)

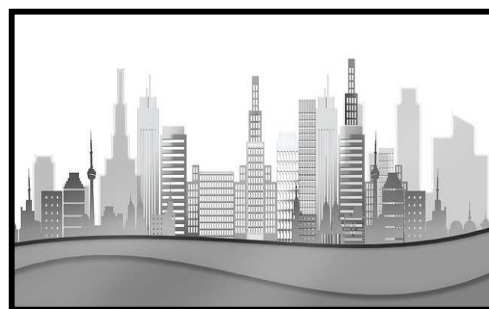
A partir de janvier 2019, les régions Aquitaine et Centre Ouest Atlantique testeront en phase pilote le projet, et ceci jusqu'en juin 2019. Le déploiement pour les 13 autres régions pourrait se faire après l'été 2019.

Transfert des portefeuilles MJ MUTI et CPM



Les élus CGT rendent un avis positif sur le transfert des portefeuilles et des activités des mutuelles CPM et MJ MUTI vers le groupe. La CGT rend donc un avis favorable avec des points d'attention sur l'intégration et l'accompagnement des salariés dans le groupe, et le maintien des emplois et des bassins d'emplois dans les structures concernées. »

Déménagements Paris – Hausmann et Strasbourg - Oberhausbergen



Consultations sur les prises à bail des immeubles Synergy à Paris 8 et Twin's à Strasbourg :

Comme indiqué dans notre précédent compte rendu, un nouveau bail va être signé pour l'immeuble Synergy, rue de Penthièvre dans le 8^{ème} arrondissement de Paris. Il remplacera le site d'Hausmann, dont le bail va être dénoncé.

Ces deux consultations purement juridiques ne nous permettent pas d'avoir des détails sur les aménagements. Les élus CGT indiquent tout de même une vigilance à avoir sur les questions qui touchent le quotidien des salariés, parking, restauration, accès bus ...

Prochain Comité d'Entreprise le 28 Juin 2018

CGT AG2R REUNICA – COMITE D'ENTREPRISE - Mai 2018

CGT.ag2r.reunica@gmail.com / www.cgt-ag2r.fr

